



# Une pathologie émergente : la salmonellose abortive ovine

Dans le cadre du plan de surveillance des avortements ovins mis en place par la FRGDS PACA nous avons observé depuis plusieurs mois, une recrudescence de la salmonellose abortive ovine.



## Comment se manifeste la maladie ?

L'avortement enzootique (qui touche plusieurs animaux dans un troupeau) est d'allure contagieuse et se produit chez la brebis à partir du troisième mois de gestation et jusqu'au cinquième mois.

Si l'avortement survient en début de gestation, il y a expulsion d'un petit fœtus sans signe clinique chez la brebis, par contre chez la brebis laitière la lactation est perdue.

Si l'avortement survient en fin de gestation, l'expulsion d'un agneau mort ou non viable s'accompagne de signes cliniques graves chez la brebis : perte d'appétit, fièvre, non délivrance avec complications pouvant entraîner la mort dans 10% des cas.

POUR DÉVELOPPER SON



SAIT QU'IL Y A UNE



DE

:NOIIMTOS



Des assurances sur mesure pour gérer les risques de votre exploitation.

- Expertise pointue dans l'évaluation des risques.
- Contrat personnalisé et modulable en fonction du développement de votre exploitation.
- Mobilisation en cas de coup dur pour vous permettre de poursuivre votre activité.

Nos 100 ans d'expérience vous rendent plus fort.

[www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)



Donnons à la vie toutes ses chances.

# Une pathologie émergente : la salmonellose abortive ovine



## Comment effectuer le diagnostic ?

On peut rechercher directement le microbe *Salmonella abortus ovis* à partir du contenu stomacal, du foie, de l'encéphale prélevés sur l'avorton. L'isolement du microbe permet de réaliser un antibiogramme qui nous indiquera les antibiotiques actifs. Il faut toujours le demander au laboratoire car c'est très important pour la suite du traitement.

Une prise de sang réalisée sur quelques brebis avortées (4 à 10 brebis) nous permettra d'effectuer la recherche des anticorps propres à la maladie et de faire le diagnostic sérologique.

Le seuil de suspicion est de 1/320, le seuil de positivité est de 1/640. En cas de résultat douteux, ne pas hésiter à reconstrôler les animaux 15 jours plus tard pour voir si le taux d'anticorps a évolué.



## Comment s'effectue la contagion ?

Après une période d'incubation de 1 à 5 semaines, les brebis avortent et éliminent des matières (eaux fœtales, placentas, avorton) contenant le microbe, dans les sols et la litière qui seront ingérées par d'autres brebis.

La persistance du microbe dans les eaux stagnantes peut durer jusqu'à 100 jours, plusieurs semaines dans les fourrages, plusieurs mois dans le sol et les excréments ce qui permet la persistance de l'infection dans le troupeau.

On a constaté que la maladie apparaissait lors de rassemblements de troupeaux (mise en alpage), de manipulations sur le troupeau (vaccinations, droguages collectifs, descente d'alpage), et lors de refroidissement brutal des températures.

Après un avortement salmonellique, les brebis avortées et les brebis vides au contact direct développent une immunité vis à vis de l'infection qui est solide et persiste dans le temps.

On observe de plus en plus souvent que l'agent de la border disease, virus qui provoque une baisse d'immunité sur les animaux est un cofacteur majeur qui peut induire (provoquer) des explosions d'avortements à salmonelles.



## Les moyens de lutte contre la maladie :

– **Prévention médicale** : aujourd'hui il n'existe plus de vaccins commercialisés en France.

## La contagion peut avoir lieu lors de rassemblements de troupeaux



Photo : B. LETERRIER

– **Prévention sanitaire** : en cas d'avortement, l'isolement des brebis avortées, la destruction des placentas et avortons sont primordiaux si on veut éviter la contagion. Il faut aussi veiller à l'hygiène autour des points d'eau et pratiquer une désinfection de la bergerie après l'avortement.



## Traitement :

L'isolement de la salmonelle puis la réalisation d'un antibiogramme par le laboratoire permettra de choisir l'antibiotique actif que l'on injectera aux brebis gestantes pour stopper l'avortement : les tétracyclines et quinolones de 3ème génération (marbocyl, baytril, a180...) sont les antibiotiques les plus efficaces.

Attention ! Un antibiotique efficace aujourd'hui peut devenir inopérant quelques mois après, d'où l'intérêt de faire appel au laboratoire pour la réalisation de l'antibiogramme.

Le traitement blanchit l'animal pendant quelques semaines d'où la difficulté de traiter les brebis en début de gestation car après une accalmie transitoire il y a reprise des avortements quelques semaines plus tard.



## Quelques rappels concernant la conduite à tenir en cas d'avortement :

Isoler les brebis avortées – détruire placentas et avortons - faire isoler le microbe par le labo en prélevant fœtus et placenta - Réaliser un antibiogramme- prélever du sang sur 6 brebis pour établir le diagnostic sérologique. Ne pas oublier qu'un avortement ovin peut avoir pour origine plusieurs facteurs microbiens voire des cofacteurs viraux qui viennent compliquer le diagnostic !!!!